

# Termes de Références

## Evaluation Programme Pays – Tchad 2019- 2024

### 1. Contexte de l'évaluation du programme

SWISSAID finalise sa stratégie globale 2024 sur la base de laquelle le programme Pays pour le Tchad a été élaboré. L'actuel programme pays couvre la période 2019-2024 et se concentre sur deux domaines stratégiques, à savoir les petits producteurs et productrices agricoles (PPA) et les industries extractives. Le thème de l'égalité homme-femme est également présent comme étant un thème transversal.

Pour ces domaines stratégiques, ce sont 4 effets directs qui ont été définis :

1. Les PPA (hommes, femmes et jeunes) ont amélioré la productivité de leurs exploitations
2. Les familles des PPA ont amélioré durablement leur sécurité alimentaire
3. Les PPA riverains des zones pétrolières ont utilisé de manière durable les indemnités/compensations reçues
4. Les jeunes et les femmes sont intégrés dans le développement local

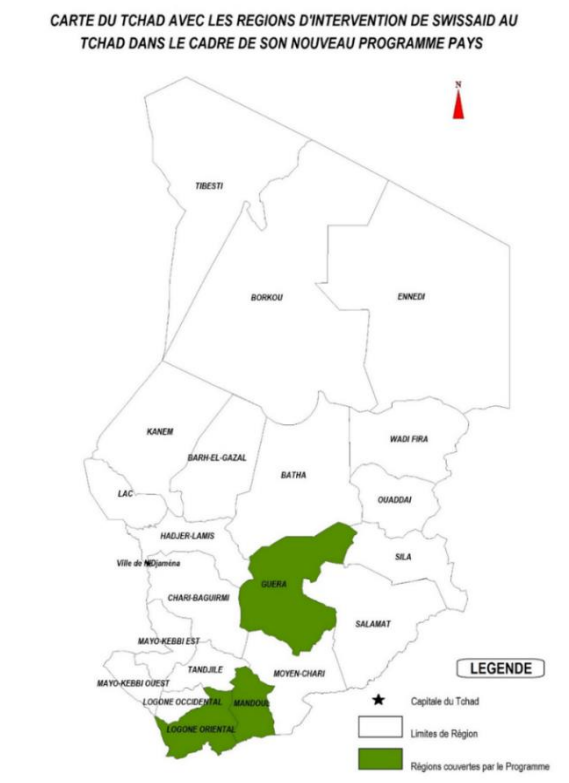
Liste des projets, partenaires et budgets :

Projets	Partenaires	Durée	Budget (CHF)
TS 1/21/01 - CROPS4HD	PEPAF, ITRAD, Université de Sarh, PROFISEM <sup>1</sup>	01.07.2021 / 30.06.2025	1'417'900
TS 1/19/02 - SODEFIKA II	BELACD Caritas Doba et Sarh, APRODID. PARCEC	01.07.2019 / 30.06.2023	470'876
TS 2/22/02 - Pouvoir Economique et Leadership Femmes	Pee Bang, KoumTee, Dian Asra, CELIAF Doba	01.08.2022 / 31.07.2025	770'467
TS 2/18/07 - Eau, Hygiène, Assainissement en milieu rural		01.11.2019 / 31.12.2023	1'616'217
TS 2/18/07 - Industries extractives	EPOZOP, AJTZP, ROSOC, PCQVP-PCQVG <sup>2</sup>	01.10.2019 / 31.12.2024	928'277
TS 2/19/01 - Résilience et sécurité alimentaires des Petits Producteurs Agricoles	APRODID, BELACD Caritas Doba, RAPS Développement	01.01.2020 / 31.12.2024	1'260'113
TS 2/19/01 - Autonomisation des femmes des provinces Guera, Logone Oriental et Mandoul au Tchad	CELIAF (Doba, Koumra et Mongo), ARED	01.01.2020 / 31.12.2025	817'189
TS 2/23/03 - Triple-Nexus-Guera	APESA, TOKODINE	01.09.2023 / 31.08.2026	629'304

<sup>1</sup> PEPAF : Plateforme d'Echanges et de Promotion de l'Agriculture Familiale ; ITRAD : Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement ; PROFISEM : Programme d'Opérationnalisation de la filière semencière au Tchad.

<sup>2</sup> EPOZOP : Entente des Populations de la Zone Pétrolière ; AJTZP : Association des Jeunes Tchadiens de la Zone Pétrolière ; PCQVP-PCQVG : Coalition tchadienne Publiez Ce que Vous Payez-Publiez Ce que Vous Gagnez.

## Région des projets :



## 2. Objectifs de l'évaluation

- Evaluer les résultats et les impacts obtenus, tout comme la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience du programme pays 2019 – 2024 et de sa théorie de changement.
- Répondre aux questions d'évaluation (voir le chapitre suivant) et proposer de recommandations pour améliorer les impacts et la durabilité des interventions de SWISSAID.
- Tirer des leçons apprises par l'équipe du Bureau de Coordination et le Responsable de Programme en Suisse pour le développement du prochain programme pays 2025 – 2028 dans le cadre du programme Sufosec 2025-2028 (et la stratégie SWISSAID).
- Contribuer au processus de réflexion commune et participative de l'équipe SWISSAID-Tchad sur des nouveaux objectifs, des nouvelles orientations et des stratégies de mise en œuvre pour le nouveau programme pays 2025 – 2028.

## 3. Champ d'application

L'évaluation du programme de pays sera utilisée par les différentes parties prenantes aux fins suivantes :

- Le Comité du Conseil de Fondation de Swissaid inclura les principales conclusions et recommandations de l'évaluation dans la formulation de la nouvelle stratégie de SWISSAID.
- Le Représentant pays et le comité de gestion, y compris le Responsable de programme, utilisent l'évaluation comme base pour l'élaboration du nouveau programme pays.
- Sur la base du rapport sur le développement organisationnel, le Représentant pays et le comité de gestion, y compris le Responsable de programme, proposent des décisions stratégiques concernant la mise en place du programme, la charge de travail, les accords de partenariat et la répartition géographique.
- La Direction tirera des conclusions sur les modifications nécessaires pour le programme pays 2025 – 2028 de SWISSAID-Tchad.

## 4. Questions d'évaluation

### Impacts

- 1.1. Sur la base des données de suivi et les évaluations des projets et des rapports disponibles : dans quelle mesure le Programme pays (PP) a-t-il atteint les résultats formulés dans la Théorie de changement ? Quels sont les changements tangibles dans la vie des personnes (femmes et hommes) ? Dans quelle mesure le PP a-t-il contribué aux processus de transformation ? Des preuves ont-elles été collectées ?
- 1.2. Les projets ont-ils eu des effets à un niveau plus élevé, tels que des changements dans les politiques et les systèmes ? Quels ont été les impacts des activités de plaidoyer ? Quels ont été leurs portées sur la visibilité de SWISSAID ?

### 2. Pertinence

- 2.1. Dans quelle mesure la concentration thématique et géographique du PP est-elle appropriée et pertinente par rapport aux besoins et aux conditions de la population pauvre du pays ? Quels sont les avantages et les inconvénients de la concentration géographique et/ou thématique actuelle en termes d'impact du programme ? Une concentration plus ou moins importante est-elle recommandée pour améliorer l'impact ? Les domaines thématiques pour la prochaine période stratégique sont-ils appropriés pour la population cible et les politiques publiques ?
- 2.2. Dans quelle mesure le groupe cible du PP est-il approprié et pertinent ? Dans quelle mesure SW-TS accomplit le principe de " ne laisser personne de côté " (Leave No One Behind LNOB) ?

### 3. Cohérence

- 3.1. Dans quelle mesure nos politiques et interventions en matière d'égalité des genres et d'agroécologie sont-elles compatibles et cohérentes avec les politiques nationales ?
- 3.2. Quelle est l'influence, les défis et le potentiel des industries extractives sur nos approches thématiques, en particulier le genre, l'agroécologie, la jeunesse et la société civile ?
- 3.3. Y a-t-il suffisamment de cohérence entre les priorités du siège de SW et les priorités des programmes nationaux ? Quelle est la portée du programme pays (ce qui doit être couvert par le programme pays, ce qui est couvert par la stratégie de SW et/ou le programme Sufsoec) ?

### 4. Efficacité

- 4.1. Les activités en agroécologie ont-ils entraîné un changement significatif dans la vie des bénéficiaires ?
- 4.2. Les activités sur l'égalité des genres ont-ils entraîné un changement significatif dans la vie des bénéficiaires ?
- 4.3. Quelles sont les principales réalisations du PP dans la création de synergies avec d'autres organisations, institutions ou programmes (étatiques ou non étatiques) ? Quelles sont les leçons tirées ?
- 4.4. Comment la stratégie de gestion des connaissances a-t-elle été mise en œuvre au niveau du PP ?
- 4.5. Pour les actions de plaidoyer, des preuves sont-elles systématiquement collectées ? Quels sont les exemples positifs qui peuvent être utilisés pour les cas de plaidoyer sur le genre, les semences, l'agroécologie, le changement climatique ?
- 4.6. Comment les projets spécifiques sur le genre, l'agroécologie, la jeunesse et la société civile peuvent-ils être mis à l'échelle (scale up) ?

### 5. Efficiences

- 5.1. Dans quelle mesure le PP a-t-il collaboré et travaillé en réseau avec d'autres acteurs pertinents pour la réalisation de ses objectifs, y compris le secteur privé ?
- 5.2. Comment les organisations partenaires évaluent-elles la collaboration avec SWISSAID par rapport à ses objectifs et à ses conditions ?

## 6. Questions concernant la gestion du programme

- 6.1. Le programme Tchad met-il en œuvre la politique de SWISSAID en matière d'agroécologie ? Les normes minimales de ces politiques sont-elles respectées ?
- 6.2. Le programme Tchad met-il en œuvre la politique de SWISSAID en matière d'égalité de genre et de PSEAH ? Les normes minimales de ces politiques sont-elles respectées ?
- 6.3. Quelles ont été les synergies déjà concrètes entre les organisations de l'Alliance Sufosec, en particulier Vétérinaires Sans Frontières VSF, quels ont été les principaux résultats et défis ?
- 6.4. Existe-t-il des meilleures façons d'utiliser les synergies, en particulier pour travailler de manière plus complémentaire avec les partenaires de l'Alliance au sein de Sufosec ?
- 6.5. Est-il pertinent, cohérent et efficace pour SWISSAID-Tchad d'intervenir plus dans l'aide humanitaire et quels sont les opportunités et les défis ?
- 6.6. L'approche Triple Nexus, est-t-il pertinent, cohérent et efficace pour SWISSAID-Tchad, quels sont les opportunités et les défis et quel serait le rôle plus adéquat pour SWISSAID ?

## 5. Méthodes de l'évaluation

La méthodologie de l'évaluation doit être définie par l'équipe d'évaluation sous la responsabilité de l'expert.e international.e principal.e.

La méthodologie pourrait inclure :

- Un atelier de 1 à 2 jours avec les organisations partenaires OP, le Représentant pays et l'équipe du programme du Bureau de coordination du SWISSAID
- La visite de 4 projets, au moins 2 dans le Guéra.

## 6. Produits livrables

- Réunion de cadrage : elle offre à l'équipe du programme et aux évaluateurs/trices l'opportunité de vérifier qu'ils partagent la même compréhension de l'évaluation et permet de clarifier tout malentendu dès le départ. ;
- Réunion de restitution des premiers résultats ;
- Rapport initial :
  - Un plan de travail détaillé qui met en évidence les principales étapes et les résultats attendus, y compris la méthodologie et les processus à mettre en œuvre ;
  - Un bref rapport méthodologique illustrant les outils et les techniques définies utilisés pour la collecte d'informations et de données primaires.
- Soumission du rapport final tel que spécifié dans le cahier des charges, y compris au moins deux échanges avec des propositions de révisions. Le rapport doit inclure un résumé exécutif de 3 pages maximum qui se lit comme un document indépendant.

Présentation du rapport final à SWISSAID sur les principaux résultats et les recommandations qui en découlent.

## 7. Composition de l'équipe

Expert.e.s :

- 1 consultant.e international.e, responsable principal pour la coordination de l'évaluation
- 2 consultant.e.s nationales

Parties prenantes du Bureau de Coordination :

- Le responsable programme ;
- Le Représentant pays ;
- Les membres du conseil consultatif local ;
- Le comité de gestion ;
- Les chargés des programmes et projets ;
- Les partenaires de mise en œuvre

## 8. Chronologie

L'évaluation programme est prévu pour entre le 10 mars et 10 avril 2024

	Année	2024				
	Mois	J	F	M	A	M
	Resp.					
<b>Phase de préparation</b>						
Finalisation de TdR	PM					
Recrutements consultants	PM / CR					
Plan de travail et description méthodologique	Consultant.e.s					
<b>Phase d'évaluation</b>						
Evaluation externe	Consultant.e.s / parties prenantes					
Finalisation de l'évaluation	Consultant.e.s					
<b>Phase de retour d'évaluation</b>						
Restitution rapport d'évaluation au Tchad	Consultant.e.s					
Echange sur le rapport						
Présentation finale à SWISSAID	Consultant.e.s					

## 9. Qualifications nécessaires des consultant.e.s

### Consultant.e international.e :

- Un minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine du développement rural dans les régions en développement, y compris une expérience substantielle en Afrique.
- Une solide expérience des programmes de sensibilisation axés sur les résultats et du travail politique.
- Une expérience dans les secteurs de l'agroécologie, du genre et des industries extractives est un atout.
- Connaissance de la gouvernance locale, de la participation communautaire et des questions de genre dans le développement rural.
- Expérience de l'utilisation de méthodologies telles que l'approche systémique dans les évaluations, la récolte des résultats et l'évaluation de la transformation.
- Expérience pertinente de la gestion axée sur les résultats.
- Capacité avérée à produire des rapports analytiques et excellente maîtrise du français
- Capacité à appliquer une perspective de genre tout au long de l'évaluation, qu'il s'agisse de la conception, de la collecte de données, de l'analyse ou de la rédaction du rapport d'évaluation.
- Excellentes compétences analytiques avec la capacité d'analyser et d'interpréter des données provenant de sources diverses.
- Flexibilité et réactivité face aux changements et à la demande.
- Orientation client et ouverture au retour d'information.

### Consultant.e.s locaux/locales :

- Les deux co-évaluateurs/trices doivent disposer d'expérience avérée avec une large connaissance du contexte Tchadien. Une expertise particulière est requise en méthodologie d'évaluation. Ils/elles doivent disposer d'une expertise confirmée dans le domaine de la gestion de programme et gestion basée sur les résultats, et être familiers/ères avec les approches participatives communautaires. Avoir un esprit d'analyse critique est important.

- En plus des connaissances et expertises mentionnées ci-haut, les qualifications et expertises ci-dessus, sont requises :
- L'expert.e doit avoir une meilleure connaissance du développement rural, du développement organisationnel, des problématiques de la sécurité/souveraineté alimentaire et de la résilience, connaissance approfondie en lien avec l'adaptation au changement climatique, l'approche agroécologique, la pratique des activités génératrices de revenus, etc.
- L'experte.e doit disposer les connaissances approfondies et éprouvées dans les domaines des Industries Extractives, de la société civile et du genre. Il ou elle doit disposer des expériences dans le domaine de leadership féminin et l'autonomisation des femmes.
- Les co-évaluateurs/trices doivent avoir un niveau universitaire (BAC + 5) au moins dans les domaines suivants : agronomie, agroéconomie, études genre, sciences sociales, études de développement ou dans un des thèmes liés au travail à faire. Ils/elles doivent aussi justifier d'au moins cinq (5) expériences d'évaluation de programme de développement.

## **10. Documents de référence**

- Le Programme pays 2019-2024.
- Les dossiers des projets ;
- Les rapports annuels ;
- Les rapports d'évaluation des projets ;
- Les rapports financiers

## **11. Procédure de postulation**

Les consultant.e.s intéressé.e.s et qualifié.e.s doivent soumettre leur CV accompagné d'une déclaration d'intérêt précisant :

- Une offre technique de 10 pages maximum (l'expérience professionnelle pertinente, la compréhension des Termes de Références, la méthodologie proposée, le chronogramme de travail, etc.)
- Une offre financière (un budget global en fonction de la méthodologie détaillée choisie).

Veillez envoyer votre candidature avec votre CV, l'offre technique et financière avant le 15 février 2024 aux adresses suivantes :

- [o.mbainaïkou@swissaidtchad.org](mailto:o.mbainaïkou@swissaidtchad.org) (Olivier Ngardouel Mbaïnaïkou, représentant pays) ;
- [d.ott@swissaid.ch](mailto:d.ott@swissaid.ch) (Daniel Ott Fröhlicher, responsable de programme en Suisse)